



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS FEMININES

PROCES VERBAL N°9

Réunion plénière du : vendredi 04 janvier 2019

A : 10H00

LIEU : L.F.N - Antenne de ST ETIENNE DU ROUVRAY

Président : M. Lionel CHANDELIER

Membres présents: Mmes PORTELLO Françoise, BEUDIN Marie-Yvonne.

Membre excusée : Mme Valérie BOUREL.

RECOURS

Les décisions ci-après de la commission sont susceptibles de recours auprès de la commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours du lendemain du jour de la notification, sous l'une des formes définies à l'Article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie.

CIVILITES

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Féminines adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, au Président de la Ligue de Football de Normandie, aux Présidents des 5 Districts, aux Membres du Comité de Direction, aux Présidents et Membres des Commissions Régionales, au Personnel administratif, aux Bénévoles ainsi qu'à tous les amoureux du ballon rond.

ADOPTION DE PROCES-VERBAL

La Commission procède à l'adoption du PV N°8 du 19 décembre 2018 mis en ligne le 28 décembre 2018, après les rectifications suivantes :

- FC CAEN SUD OUEST / MALADRERIE OS Match de Coupe de Normandie senior du 21/10/2018.
Suite à l'appel de MALADRERIE OS et au courriel du FC CAEN SUD OUEST, la Commission, devant attendre le délai d'appel auprès du C.N.O.S.F., place la rencontre en instance d'homologation.

- US QUEVILLY ROUEN METROPOLE / AS DE CHERBOURG FB Match de championnat R1 Féminin du 28 octobre 2018.

Suite à l'appel de l'AS DE CHERBOURG, le dossier étant transmis à la Commission Régionale de l'Arbitrage, la Commission place cette rencontre en instance d'homologation.

HOMOLOGATIONS

CHAMPIONNAT R1 FEMININ

Journée du 9 décembre 2018

- EVREUX FC 27 (1) / US QUEVILLY ROUEN METROPOLE
- FC FEMININ ROUEN P.E (1) / AS DE CHERBOURG FB
- AS IFS / CS BEAUMONT
- FC ROUEN 1899 / OC BRIOUZE (1)
- ESM GONFREVILLE / FC FLERIEN

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.
1 dossier est transmis à la Commission Régionale de Discipline.

Journée du 16 décembre 2018

- OC BRIOUZE (1) / AS IFS

La Commission jugeant en première instance :

- enregistre le forfait déclaré de l'AS IFS
- donne match perdu par forfait à l'AS IFS, sur le score de 0 but à 3 – 1 point pour en faire bénéficier l'OC BRIOUZE sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 68€ à l'AS IFS.

- CS BEAUMONT / ESM GONFREVILLE

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.
Le dossier est transmis à la Commission Régionale de Discipline.

CHAMPIONNAT R2 FEMININ

Groupe A

Journée du 9 décembre 2018

- FC FEMININ ROUEN P.E (2) / FC SOMMERY

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 16 décembre 2018

- PAVILLAIS / YVETOT AC

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Groupe B

Journée du 9 décembre 2018

- GISORS FC G.V.N.27 11 / GD QUEVILLY FC

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 16 décembre 2018

- EVREUX FC 27(2) / FC PLATEAU NEUBOURG

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain
Le dossier est transmis à la Commission Régionale de Discipline.

Groupe C

Journée du 9 décembre 2018

- SM HAYTILLON / CS CARENTANAIS

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 16 décembre 2018

- US STE CROIX ST LO / PAYS GRANVILLAIS

La Commission jugeant en première instance :

- enregistre le forfait déclaré du PAYS GRANVILLAIS
- donne match perdu par forfait au PAYS GRANVILLAIS, sur le score de 0 but à 3 - 1 point pour en faire bénéficier l'US STE CROIX ST LO sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 68€ au PAYS GRANVILLAIS.

- SM HAYTILLON / US AVRANCHES MSM

- US GAVRAY / CS CARENTANAIS

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Groupe D

Journée du 9 décembre 2018

- BAYEUX FC / OC BRIOUZE (2)
- FC ARGENTAN / FC CARROUGES
- AG CAENNAISE (2) / US MORTAGNAISE

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

1 dossier est transmis à la Commission Régionale de Discipline.

Journée du 16 décembre 2018

- MALADRERIE OS / FC ARGENTAN
- US ALENCONNAISE 61 / BAYEUX FC
- US MORTAGNAISE / E.FCF CONDE-A.MESSEI

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT U18 FEMININ

Journée du 8 décembre 2018

- AG CAENNAISE / LE HAVRE AC

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 15 décembre 2018

- E.GRANVILL JULLOUVIL / AG CAENNAISE
- E.AVRANCHES VAL PERE / FOOT50 FEMININ

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT U16 FEMININ

Groupe A

Journée du 8 décembre 2018

- US ALENCONNAISE 61 / AS GACEENNE

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Groupe B

Journée du 8 décembre 2018

- AVT G. CAENNAISE 11 / U.S VILLERS BOCAGE
- BAYEUX FC / FC ARGENTAN
- CAEN SUD OUEST / AS DE CHERBOURG FB

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 15 décembre 2018

- AVT.G.CAENNAISE 11 / CAEN SUD OUEST

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

REPORTS DE MATCHES

CHAMPIONNAT R2 FEMININ

Groupe A

- AS BUCHY / YVETOT AC

La rencontre du 09 décembre 2018 est reportée au 03 février 2019.

Groupe C

- AVRANCHES MSM / US STE CROIX ST LO

La rencontre du 09 décembre 2018 est reportée au 6 janvier 2019.

COUPE DE NORMANDIE SENIOR FEMININE

Match du 1er tour du 21 octobre 2018

- PAYS GRANVILLAIS / FC EQUEURDREVIL.HAINNEVIL.

La rencontre du 21 octobre 2018 est reportée au vendredi 4 janvier 2019 à 21H00.

- US GAVRAY / SM HAYTILLON

La rencontre du 21 octobre 2018 est reportée au 3 février 2019 à 13H00.

Le Président,
Lionel CHANDELIER.



La Secrétaire,
Marie-Yvonne

